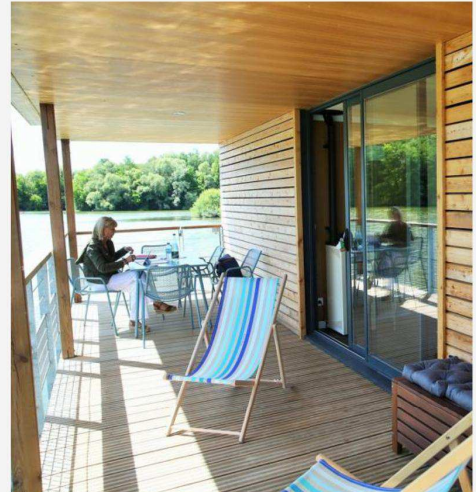




Frédéric Martzloff et son associée Claudine Charmoille, à la tête de l'entreprise Rivage, viennent d'installer un lodge flottant au sein du domaine de Saône Valley.



Le lodge bénéficie du confort moderne et sa terrasse extérieure permet de profiter pleinement du calme des lieux.



Le parc de loisirs Saône Valley à Traves abrite 10 chalets et désormais un lodge flottant. Les visiteurs peuvent se divertir ou pêcher grâce à la Saône qui passe en son sein. Photos Bruno GRANDJEAN

70A03 - V1

## Questions à ?

**Frédéric Martzloff**  
Dirigeant de l'entreprise Rivage

**« Une maison flottante avec tout le confort »**

Photo B.G.

### Comment se présente votre lodge sur l'eau ?

« Il est posé sur une plateforme flottante, arrimée à la berge au moyen de deux bras oscillants qui suivent le niveau de la rivière. Le lodge possède 30m<sup>2</sup> de terrasse et de coursive. Un portillon permet d'entrer si on accoste. Il possède tout le confort à bord, comme un hébergement à terre. 30 % de l'électricité et 70 % de l'eau chaude sont fournies par l'énergie solaire. Des réseaux souterrains amènent l'eau et ramènent les eaux usées. Le lodge est fait de diverses espèces de bois dans sa structure et son habillage. »

### Est-il fabriqué par vos soins ?

« Nous réalisons la conception, nous faisons fabriquer les modules par des sous-traitants et nous nous chargeons de l'installation clés en mains. Le lodge est montable et démontable aisément. Il a une durée de vie garantie de dix ans. Un module de 6 places (70 m<sup>2</sup> de superficie totale) coûte environ 100 000 €, sans compter la partie réseaux qui s'élève entre 30 000 à 40 000 €. »

### Et à l'intérieur, comment se compose-t-il ?

« Celui-ci possède une surface

de 35 m<sup>2</sup>. Il y a une pièce de vie au centre, un coin cuisine, une salle de douche, trois chambres dont deux avec des lits doubles de 140 cm. Un poêle à pellets permet de rendre possible une location toute l'année. »

### Depuis combien de temps avez-vous créé votre entreprise ?

« L'entreprise Rivage existe depuis 2012, son siège est bisontin. Nous sommes deux associés principaux : Claudine Charmoille et moi-même. Auparavant, j'étais directeur du projet de tramway pour l'agglomération bisontine. Par exemple, nous avons déjà installé huit lodges (3 flottants, 3 sur des pilotis et 2 sylvestres) pour le centre de loisirs de Langatte qui se situe en Moselle, dans le parc naturel régional de Lorraine. »

### N'y aura-t-il qu'un lodge sur le plan d'eau de Traves ?

« Ici, c'est un test. On met un lodge à la location et on espère en rajouter plein d'autres ensuite. La location sera assurée via notre site [www.rivagesesjour.com](http://www.rivagesesjour.com) ou alors en s'adressant directement à Saône Valley. »

**Propos recueillis par Cécilia CHERRIER**